



Communauté De Communes Des Savanes

DELIBERATION N° 30/2012/CCDS PORTANT ATTRIBUTION DU MAPA N°05.S.2012.CCDS RELATIF A LA CREATION DU LOGO ET DE LA CHARTE GRAPHIQUE

L'an deux mil douze et le vingt-neuf juin 2012 à dix-huit heures, le Conseil communautaire convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en salle des délibérations de la mairie de Kourou, sous la présidence de M. Jean-Claude MADELEINE

Présents :

Titulaires

M. MADELEINE Jean-Claude, Président
MM. PUTCHA Robert, LAZZAROTTO William, APOUYOU Bruno, HORTH René-Serge,
Mmes Nadège NADEAU, France CLET-COURAT, Lydie CARISTAN et Karine ZULEMARO

Suppléants remplaçants

Mme JACARIA Véronique (remplaçant de M. Charles RINGUET)
M. Gilles DUFAIL (remplaçant de Mme CAMON Françoise)

Conseillers communautaires formant la majorité des membres en exercice

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code des marchés publics,
VU l'avis de la Commission des marchés à procédure adaptée en date du 22 juin 2012,
Vu l'avis du bureau du 22 juin 2012,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

- Article 1 :** **DONNE ACTE** à Monsieur le Président de son rapport,
- Article 2 :** **DECIDE** d'attribuer le MAPA N°05.S.2012.CCDS relatif à la **création du logo et de la charte graphique**, à l'entreprise SINNAPRINT sise 16 rue Barbé Marbois à Sinnamary.
- Article 3 :** **INDIQUE** que les crédits nécessaires à l'opération sont inscrits au budget de la CCDS.
- Article 4 :** **AUTORISE** Monsieur le Président à signer le marché correspondant et à effectuer toutes les démarches administratives afférentes à cette affaire.

Vote :

- Nombre de conseillers en exercice :
- Nombre de conseillers présents :
- Pour :
- Contre :
- Abstention(s):

Fait et délibéré à Kourou en séance publique, le 29 juin 2012

Pour extrait et certifié conforme

Le Président/

Jean-Claude MADELEINE

